

TRISOMIE 21 Côte d'Or

Maison des associations, Bte C7,
2 rue des Corroyeurs, 21000 DIJON
tél : 03 80 43 47 87

mail : info@trisomie21-cotedor.org

site : <http://www.trisomie21-cotedor.org>

Service intégration professionnelle

111 rue d'Auxonne 21000 DIJON

tél : 09 79 02 83 75

mail : trisomie21.insertion@gmail.com



PROJET ASSOCIATIF PROJET ASSOCIATIF

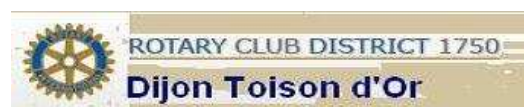
2013-2018

AGRÈMENTS

Prestataire de formation n° 26 21 02355 21 (31/10/06)

Jeunesse et sport n° 21.J.2009.010 (14/08/09)

10% de la contribution AGEFIPH
dont doivent s'acquitter les entreprises
(qui ne satisfont pas à leur quota de personnes handicapées au sein de leur effectif)
peuvent nous être versés en raison de l'arrêté du 9/02/2006
fixant la liste des dépenses déductibles,
dans lesquelles TRISOMIE 21 Côte d'Or s'inscrit pleinement.



S O M M A I R E

I - HISTORIQUE :	p 3
A - L'origine	p 3
B - Les constats	p 3
C - Les dates clés	p 4
D - Les éléments des contextes interne et externe	p 4
Au niveau du contexte interne	p 4
Au niveau du contexte externe	p 4
 II - AUJOURD'HUI !	p 5
A - Notre finalité	p 5
B - Nos valeurs	p 5
C - Nos missions vis-à-vis :	p 5
Des personnes porteuses de trisomie 21	p 5
Des familles	p 6
Des professionnels	p 6
Des institutionnels	p 6
Des entreprises	p 6
Du grand public	p 6
D - Notre fonctionnement	p 6
E - Notre réseau de partenaires	p 6
F - Nos moyens humains : salariés, administrateurs, bénévoles	
& leurs missions	p 6
G - Nos moyens financiers	p 7
H - Nos moyens logistiques	p 7
I - Nos moyens de communication	p 7
 III - DEMAIN	p 8
 IV - ANNEXES	p 9
 V- LISTE DES ABRÉVIATIONS	p 20

I - HISTORIQUE

A - L'origine

Au début des années 1990, des parents de jeunes enfants porteurs de trisomie 21 organisent des réunions car ils souhaitent échanger et sont à la recherche de solutions de prises en charge spécifiques de leurs enfants.

Le 30 septembre 1994, les parents et les professionnels créent une association GEIST 21 (groupe d'étude pour l'insertion sociale des personnes porteuses de trisomie 21) fédérée au niveau national.

Le principal objectif était de regrouper les volontés et les énergies pour construire un projet éducatif et social spécifique aux enfants porteurs de trisomie 21 en collaboration avec les professionnels.

A l'origine, le but était de favoriser l'intégration scolaire puis professionnelle des enfants en vue d'une autonomie plus importante.

Actuellement, les buts et les objectifs sont identiques. Nous adaptons nos actions au contexte, aux besoins et attentes des familles, des enfants et des adultes porteurs de trisomie 21 et nous avons créé en mars 2007 le Service d'insertion professionnelle en milieu ordinaire de travail.

Dans un souci de lisibilité, la FAIT 21 (Fédération des Associations pour l'Insertion des personnes porteuses de Trisomie 21) est devenue Trisomie 21 France et notre association s'intitule à présent Trisomie 21 Côte d'Or.

B - Les constats

Intégration en milieu scolaire :

Il y a un problème au niveau d'une réelle intégration des enfants à l'école malgré la loi de 2005 relative au handicap car cela impose des moyens humains (AVS) sans un financement en conséquence et repose par ailleurs sur la bonne volonté des professeurs des écoles.

Classes spécifiques en primaire CLIS et secondaire ULIS.

Intégration sociale, culturelle et sportive :

Un accueil existe et a tendance à se développer, mais il a toutefois besoin d'être encouragé et amplifié.

Intégration professionnelle :

Les entreprises sont sensibilisées au handicap mais démunies au niveau de l'encadrement. Mise en place d'actions pour intégrer des personnes en situation de handicap, soit volontairement, soit parce qu'il existe des contraintes légales pour les entreprises de plus de 20 salariés. Les entreprises manquent d'information et ont de toutes façons besoin d'accompagnement dans la durée

L'accès au monde du travail par les ESAT, paraît certes sécurisant pour les familles, mais n'offre guère de choix, très peu de passerelles avec le milieu ordinaire et de ce fait n'apporte pas tout le bénéfice de la diversité des contacts propre au milieu ordinaire, ni n'augmente la marge de progression et d'épanouissement.

Il ne faut pas hésiter à faire appel au service d'intégration.

A tous les niveaux :

Orientation des jeunes et des adultes **par** la MDPH mais certains sont sur liste d'attente par manque de places.

C - Les dates clés de Trisomie 21 Côte d'Or

Voir frise en annexe 1 page 11

D - Les éléments des contextes interne et externe

Au niveau du contexte interne : fort engagement des bénévoles et obtention de tous les agréments nécessaires aux activités des personnes porteuses de trisomie 21

Depuis sa création, l'association repose essentiellement sur l'engagement des bénévoles et la pluralité de leurs compétences (médicales, éducatives, juridiques, gestionnaires...).

L'embauche, en 2007, d'une chargée d'accompagnement professionnel et social a permis de poursuivre la professionnalisation de l'association indispensable pour offrir des services de qualité aux personnes porteuses de trisomie 21 et à leurs familles.

L'association dispose de tous les agréments nécessaires pour mener à bien ses missions.

- Nous sommes reconnus comme Prestataire de Formation depuis le 31 octobre 2006.
- L'association est éligible au bénéfice des réductions d'impôt prévues aux articles 200 et 238 bis du code général des impôts depuis le 17 décembre 2010, donc habilitée à recevoir des dons des particuliers et des entreprises dans le cadre de la loi du 1er août 2003 sur le mécénat et à émettre des reçus fiscaux pour ses donateurs qui peuvent bénéficier de déductions fiscales (66% pour les particuliers et 60% pour les entreprises).
- Nous bénéficions de l'agrément Jeunesse et Sports depuis le 14 août 2009.

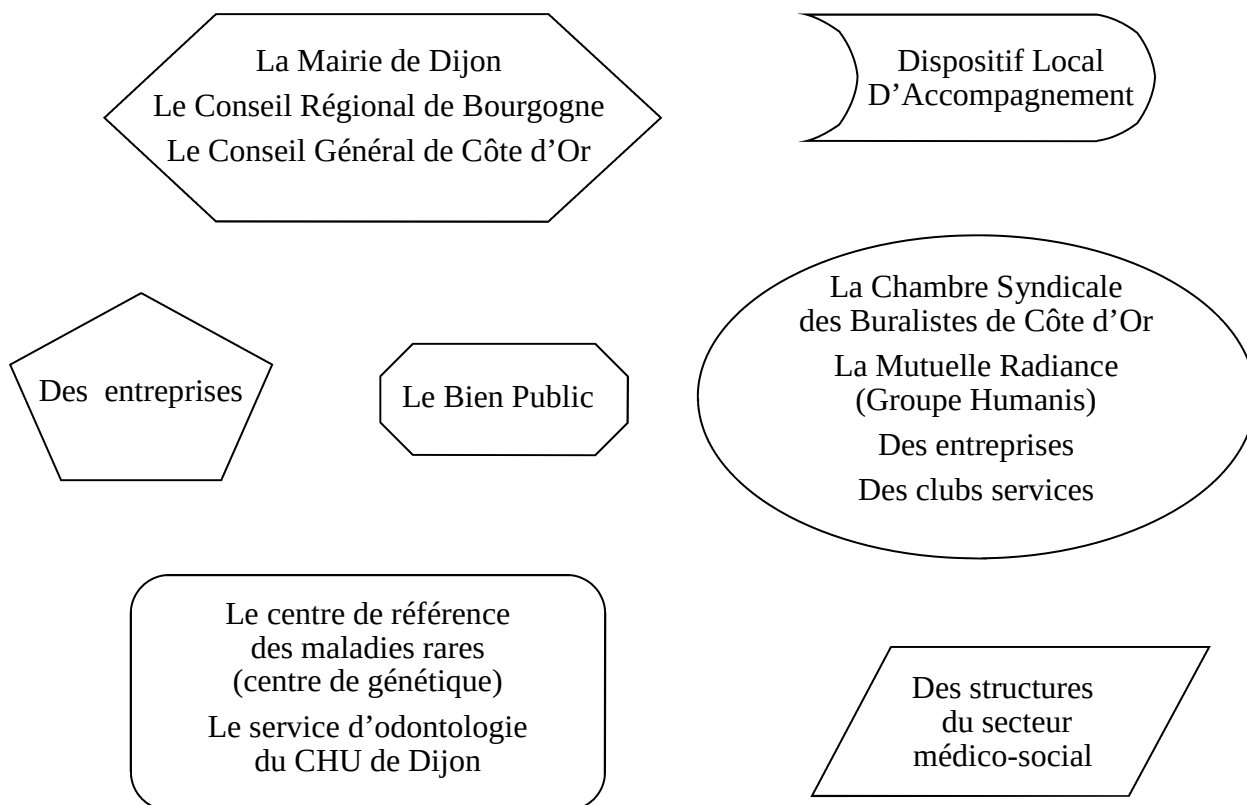
10% de la contribution AGEFIPH dont doivent s'acquitter les entreprises (qui ne satisfont pas à leur quota de personnes handicapées au sein de leur effectif) peuvent nous être versés en raison de l'arrêté du 9/02/2006 fixant la liste des dépenses déductibles, dans lesquelles TRISOMIE 21 Côte d'Or s'inscrit pleinement compte tenu de ses actions de formation et d'intégration de personnes porteuses de handicap.

Au niveau du contexte externe : une association tournée vers l'extérieur

L'opération petits déjeuners lancée en 2003 est renouvelée annuellement, à l'occasion de la Journée Nationale de la Trisomie 21, pour favoriser la rencontre entre les personnes porteuses de trisomie 21 et le grand public.

En novembre 2012, 5 005 petits déjeuners ont été livrés auprès de 2 096 familles dans 40 communes de Côte d'Or.

L'association a établi des partenariats qui l'accompagnent dans la mise en œuvre de ses actions :



Trisomie 21 Côte d'or a par ailleurs :

- été soutenue, fin 2006 et en 2007, par la Fondation de France et la Caisse d'Epargne pour créer le service intégration .
- obtenu le Prix Initiatives Région et le Prix « coup de coeur » de la Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté le 17 avril 2012.
- été nominée aux « Grands crus 2012 » (catégorie association et solidarité)

II - AUJOURD'HUI

A - Notre finalité

Permettre aux personnes porteuses de trisomie 21 d'être reconnues comme des personnes à part entière, d'être intégrées dans la société et de faire des choix de vie sociale et professionnelle dans le respect de leurs différences et de leur libre arbitre.

B - Nos valeurs

Respect des personnes porteuses de trisomie 21, de leurs différences et de leur libre arbitre.

C - Nos missions vis-à-vis :

Des personnes porteuses de trisomie 21

Etre à leur écoute et prendre en compte leur parole

Les accompagner dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur projet de vie sociale et professionnelle

Des familles

Recenser les structures spécialisées médico-sociales, scolaires, culturelles et sportives et développer des partenariats

Accueillir, écouter et informer les familles autour de l'annonce du handicap

Créer du lien social entre les personnes porteuses de trisomie 21, leurs parents et frères et sœurs

Accompagner les familles dans la prise d'autonomie progressive de leur(s) enfant(s) dans le respect de leurs choix et de leur cheminement : accompagnement scolaire, socialisation...

Des professionnels

Sensibiliser les professionnels et leur apporter des informations spécifiques à la trisomie 21

Des institutionnels

Faire reconnaître et entendre l'association dans les instances publiques (ARS, MDPH, Grand Dijon, CG 21, CRB)

Des entreprises

Sensibiliser les Directions, former des tuteurs en entreprise et accompagner le personnel dans l'accueil et l'intégration des stagiaires

Assurer le suivi de l'adulte dans son poste de travail en lien avec l'entreprise

Du grand public

Faire connaître l'association et ses actions

Participer aux réunions, forums et manifestations inter associatives

Valoriser les compétences des personnes porteuses de trisomie 21 auprès du grand public

D - Notre fonctionnement

Le conseil d'administration de 14 membres répartis à parts égales entre les parents et les personnes qualifiées se réunit 4 fois par an

Le bureau de 5 membres prépare le conseil d'administration et intervient ponctuellement selon les besoins

La salariée chargée d'intégration est encadrée par la commission intégration et rend compte de ses missions au conseil d'administration

Voir activités du service intégration professionnelle en annexe 2 pages 12 et 13 ainsi que le schéma du parcours d'intégration en annexe 3 page 14

Un conseil des jeunes qui se réunit annuellement pour leur permettre d'exprimer collectivement leurs souhaits retransmis par l'un d'eux au conseil d'administration

Des commissions thématiques : intégration professionnelle, hébergement, parents de jeunes enfants, petits déjeuners et festivités qui préparent des actions à la demande du conseil d'administration

E - Notre réseau de partenaires

Voir schéma en annexe 4 page 15

F - Nos moyens humains : administrateurs, bénévoles & leurs missions, salariés,

1 salarié(e)

1 Président qui coordonne les actions et assure la représentation de l'association

1 référent par domaine d'intervention :
Juridique
Gestion sociale et des RH
Activités
Gestion administrative
Finances : compte général et service intégration
Scolarité et médical
Communication
Partenariat

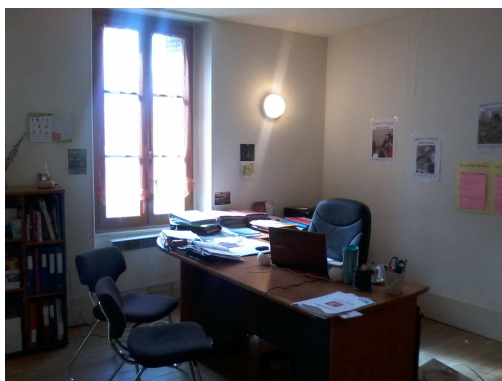
Voir répartition des missions des bénévoles en annexe 5 page 16

G - Nos moyens financiers

Les chiffres de l'année écoulée (2012) montrent en particulier :
- que nous fonctionnons avec 84 % de ressources propres : notre opération petits-déjeuners en assurant 51% et les dons 24%
- que dans les dépenses ce sont les frais de personnel qui représentent la plus grande part 41%, auxquels s'ajoutent les 26% d'achats de matière première pour les petits-déjeuners. Il est à noter que nos frais généraux représentent moins de 9%.
Notre situation financière est donc saine.

Voir graphiques des recettes et des dépenses en annexe 6 page 17

H - Nos moyens logistiques



Bureau de la salariée



Salle informatique et/ou de réunion

Mise à disposition de nos locaux par la Mairie de Dijon. Pour l'année 2012, leur valorisation s'élève à 4 090,32 € .

I - Nos moyens de communication

Voir plan de communication en annexe 7 pages 18 et 19

La plaquette générale
La plaquette service intégration professionnelle
Un exemplaire de l'ENVOL

} distribués avec le projet associatif.

III - DEMAIN : Nos perspectives

A court terme

Mobiliser davantage pour mieux répartir les missions entre les bénévoles

Augmenter le nombre de jeunes et adultes suivis par le service d'intégration professionnelle.

Agir pour que les parents de jeunes enfants soient plus présents dans l'association.

A moyen terme

Mener à bien notre projet habitat : offrir aux adultes la possibilité de vivre « chez eux » avec le plus d'autonomie possible et répondre à la question que se posent les parents : *Qu'advieront-ils plus tard ?*

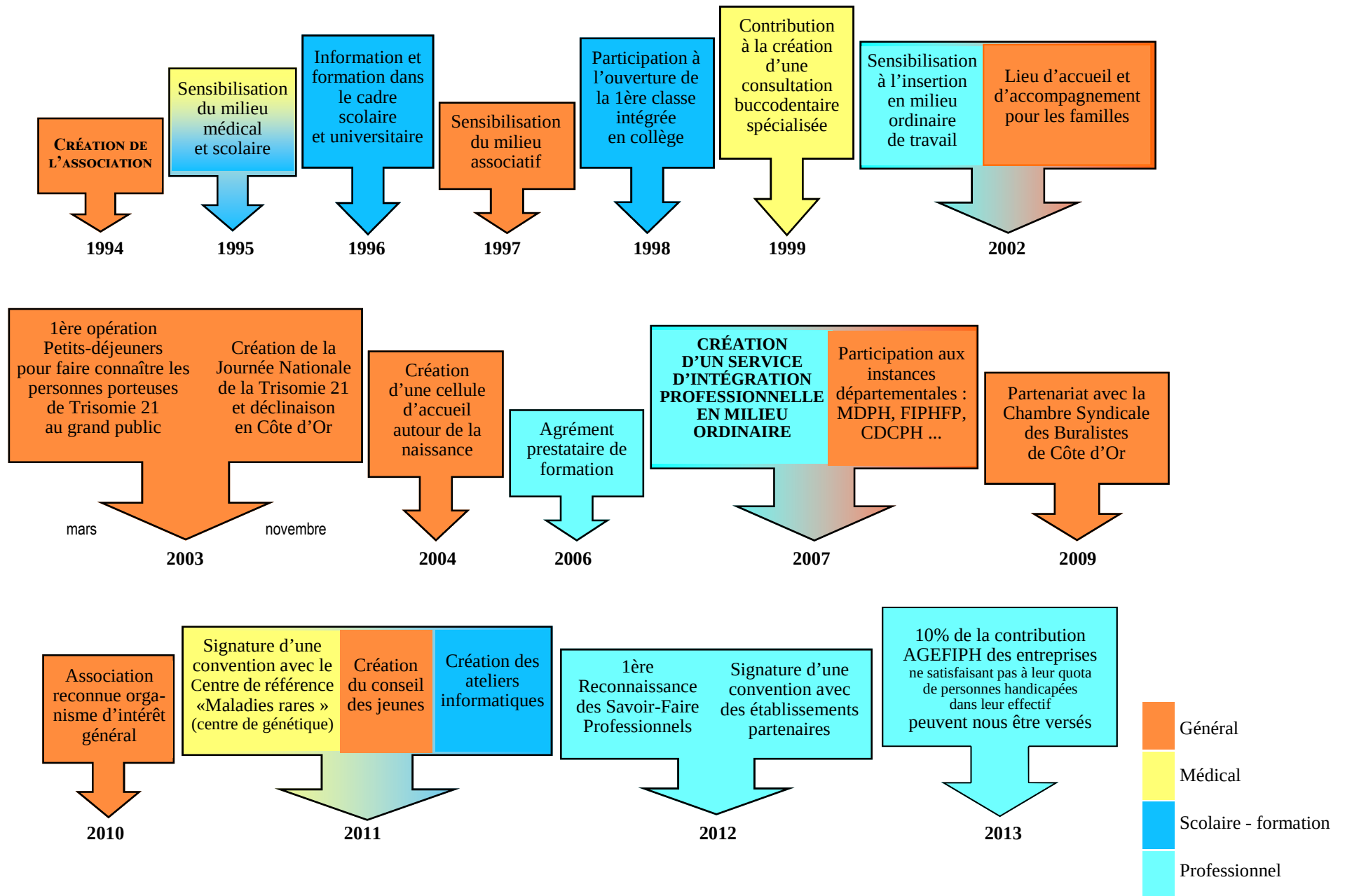
A long terme

Embaucher un(e) deuxième salarié(e) afin de pouvoir élargir notre offre de service au-delà de l'intégration professionnelle et de l'atelier informatique.

IV - ANNEXES :

- 1 - Les dates clés de TRISOMIE 21 Côte d'or
- 2 - Activités du service intégration professionnelle et autres activités de l'association
- 3 - Schéma du parcours d'intégration professionnelle
- 4 - Notre réseau de partenaires
- 5 - Répartition des missions des bénévoles
- 6 - Graphiques des recettes et des dépenses
- 7 - Plan de communication

Dates clés de TRISOMIE 21 CÔTE d'OR



Activités du service intégration professionnelle

Activités et services	Public ciblé ou accueilli	Partenaires	Communication effectuée	Agréments nécessaires
Sensibilisation à la trisomie 21 et à l'accueil de personnes porteuses de trisomie 21 Formation au tutorat	DRH Salariés	Entreprises, acteurs du handicap	Plaquette du service Intégration professionnelle Participation à des journées nationales de sensibilisation du handicap (stand d'information avec affiche, plaquette, power point et présence de la coordinatrice) ou action ponctuelle locale (participation des personnes porteuses de trisomie 21) Journal « L'ENVOL » Réunions ponctuelles Jeunes adultes en stage	Agrément d'organisme de formation
Accompagnement des entreprises lors de la mise en stage	Salariés, tuteurs	Stagiaire, entreprises	Plaquette du service Intégration professionnelle	
Accompagnement au projet professionnel : Préparation et formation au monde du travail Accompagnement individuel/stages	Personnes porteuses de trisomie 21		Prise de rendez-vous (téléphone) Courriers	
Accompagnement des familles	Familles	Parfois, Acteurs du handicap Professionnels ...		
Développer le partenariat	Structure de formation professionnelle, plateforme technique (acteur du handicap en général)		Rencontre des directeurs d'établissements Plaquette du service Intégration professionnelle et celle de l'association Journal «L'ENVOL »	

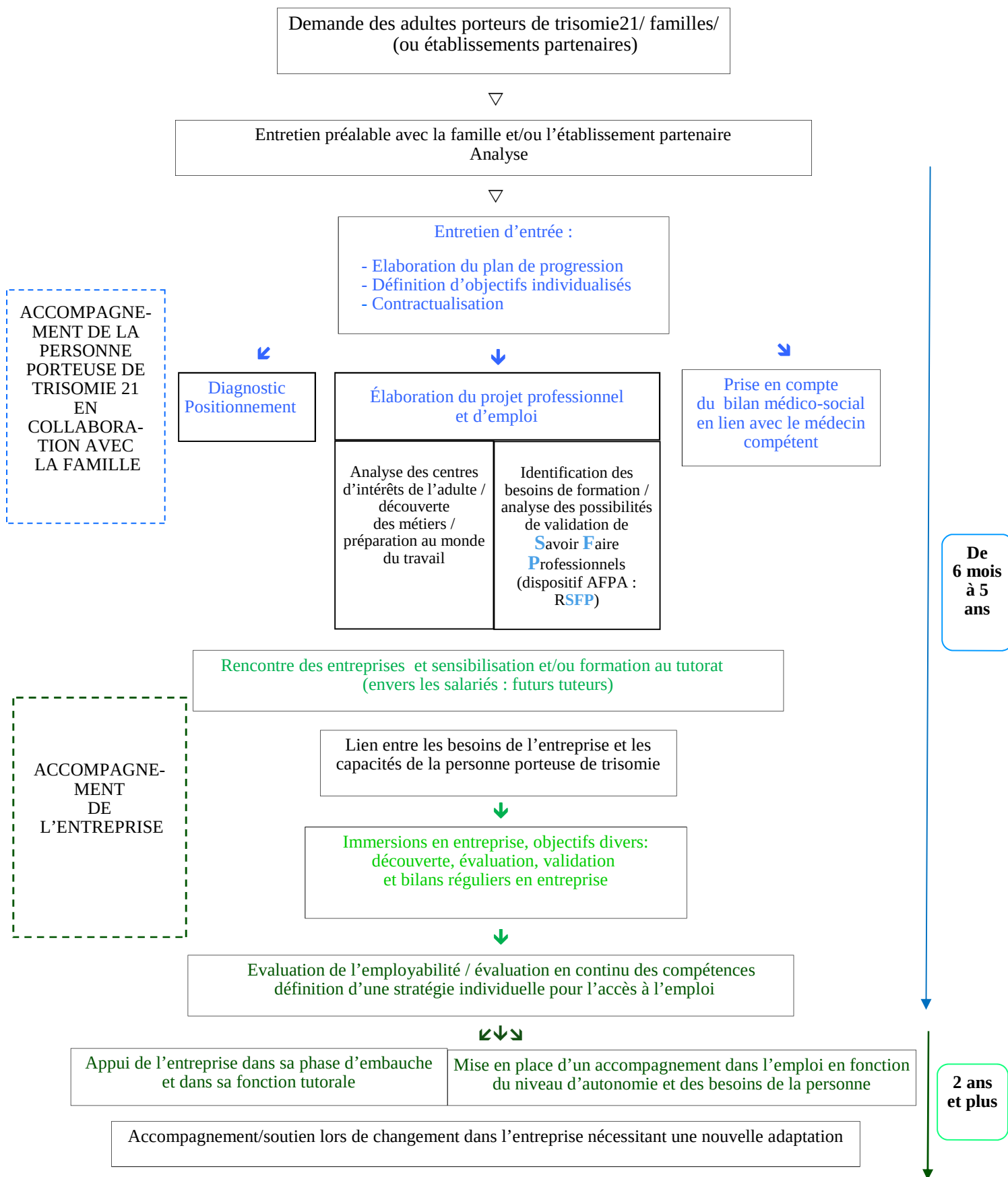
... et autres activités de l'association

Sensibiliser le grand public (tout public) aux capacités des personnes porteuses de trisomie 21 (sensibilisation générale au handicap)	Le grand public	Bien Public Grand Dijon Buralistes Radiance Bien Public	Opération petits-déjeuners ENVOL Spécial petits déjeuners Campagne d'affichage dans les bus Vente du Bien public par les jeunes chez les buralistes Article du Bien Public, Radio (émission) Jeunes adultes en situation professionnelle (stage et travail) Réunions ponctuelles Site internet Plaquette spécifique de la Fédération	
---	-----------------	--	--	--

Les projets envisagés :

PERIODE DE RÉALISATION PRÉVUE	PROJET, CONTENU	PARTENARIAT(S)
Décembre 2012/ janvier-mars 2013 2013 - 2018	Validation de savoir-faire professionnels avec le dispositif RSFP Création de nouveaux référentiels	AFPA
2013 - 2018	Favoriser le passage à l'emploi envers les entreprises pour les personnes porteuses de trisomie 21 et maintien dans l'emploi existant pour les adultes ayant un contrat de travail.	Pôle Emploi, Cap Emploi, Responsable handicap de certaines entreprises

Schéma du parcours d'intégration professionnelle



Notre réseau de partenaires



Répartition des missions des bénévoles

Gestion sociale et des ressources humaines : 1 référent

Recrutement, suivi, accompagnement, tutorat et entretien professionnel de la salariée

Elaboration du plan de formation pour la salariée et les bénévoles

Gestion administrative et sociale : établissement des bulletins de paie, déclarations sociales, attestations

Juridique : 1 référent

Gérer la vie associative : préparation, procès verbal et diffusion des éléments débattus au niveau de l'AG, du CA et du bureau

Veille juridique sur le fonctionnement associatif

Fonctionnement associatif (statuts, règlement de fonctionnement...)

Gestion administrative : 1 référent

Gestion des contrats téléphoniques, informatiques et énergétiques

Règlement des taxes locales

Mise à jour des fichiers adresses

Réservation des salles

Finances : 2 référents

Saisie comptable

Encaissement et décaissement

Etablissement des comptes annuels (bilan et compte de résultat)

Budgets

Etablissement des reçus fiscaux pour les dons

Veille fiscale

Relations bancaires

Relance appel à cotisations

1 PRESIDENT

qui

coordonne les actions

et

assure la représentation de l'association

Scolarité et médical : 1 référent

Relations avec l'éducation nationale, la MDPH

Relations avec les services sociaux

Maintien du lien avec le centre de génétique, la PMI, les services hospitaliers

Activités : 1 référent

Recherche d'intervenants et d'accompagnants dans les domaines sportifs et socio-culturels

Organiser et mobiliser les personnes concernées

Communication : 2 référents

Communication interne : rédaction du bulletin l'Envol, transmission de la revue de la Fédération, courriel et courrier pour diffusion des informations internes, rédaction des documents de présentation de l'association et des actions

Communication externe : actualiser le site internet (mécénat de compétences ou partenariat avec une école), plaquette, organisation et participation aux manifestations, actualiser le plan de communication, relation médias, revue de presse

Partenariat : 1 référent

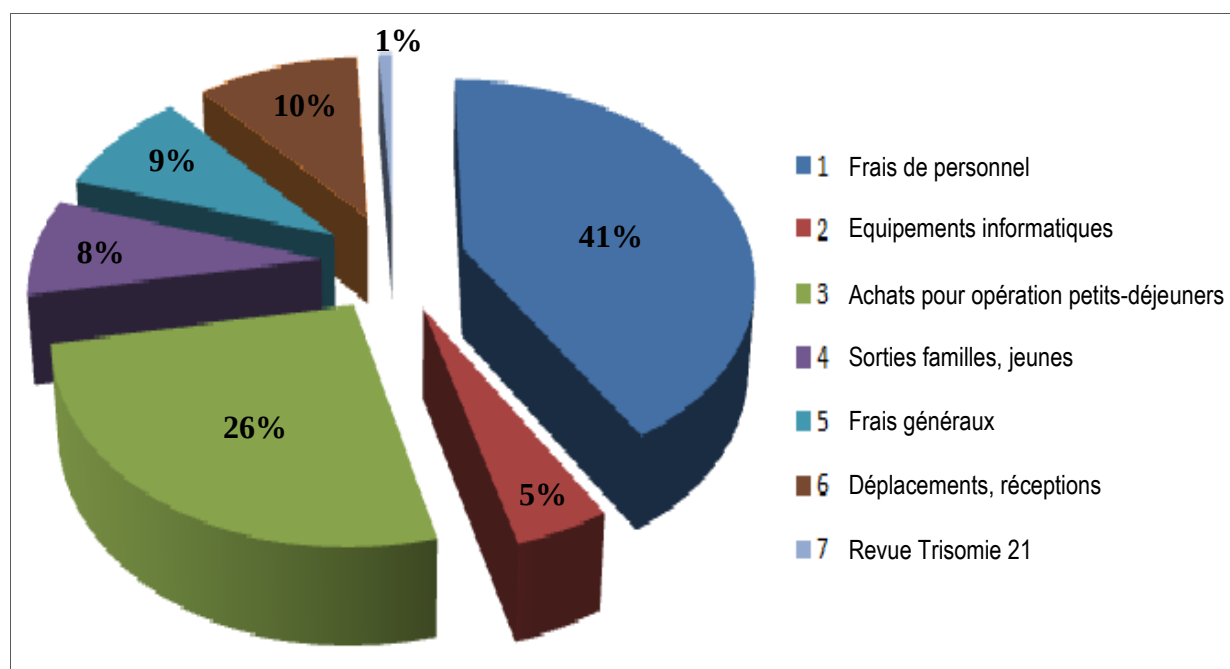
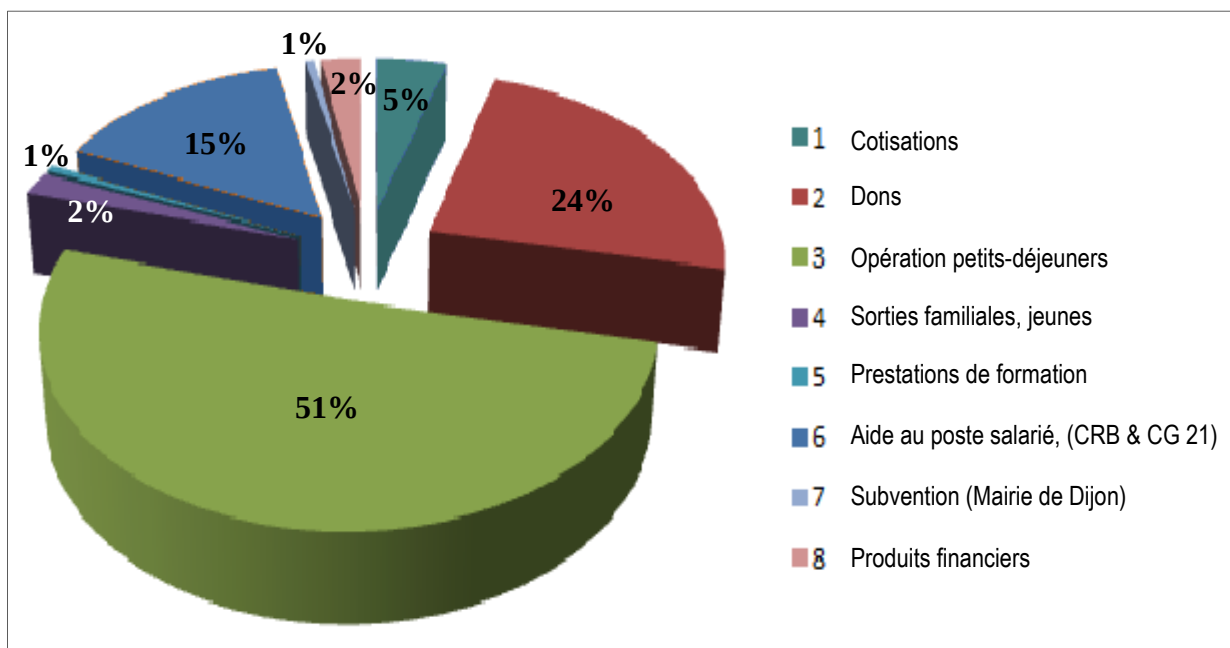
Gérer et développer les partenariats à l'exception du service intégration

Formaliser les partenariats (convention)

Représenter l'association dans les instances départementales

Entretenir le lien

Graphique des recettes et des dépenses année 2012



Les couleurs sont identiques en recettes et en dépenses lorsque les postes ont une correspondance :

- Opération pts-déjeuners (achats et recettes)
- Frais de personnel à rapprocher de l'aide au poste salarié, à laquelle s'ajoutent les prestations de formation et un tiers du montant total des cotisations (celles spécifiques au service intégration)
- Une partie des dépenses de déplacements concerne le poste salarié.
- En 2012, une partie des dons est un don dédié à l'achat d'équipements informatiques
- Les dépenses « sorties familles, jeunes » sont compensées en partie en recettes

PLAN DE COMMUNICATION

OBJECTIFS DE COMMUNICATION	CIBLES	MESSAGES	CALENDRIER DE DIFFUSION / PLANNING	SUPPORTS / OUTILS QUANTITES PRÉVUES LIEUX DE DIFFUSION
Trouver des financements	Financeurs (ARS, CR, CG, Mairie de Dijon, Grand Dijon, AGEFIPH)	Faire connaître les besoins de l'association et les besoins spécifiques des jeunes.	Une fois par trimestre Lors de rencontres des financeurs	Plaquette de l'association, plaquette du service Intégration, journal de l'association (« L'ENVOL »)
Sensibiliser le grand public (tout public) aux capacités des personnes porteuses de trisomie 21 (sensibilisation générale au handicap)	Grand Public, financeurs, Partenaires (<i>Bien Public, radio, Buralistes, mutuelle Radiancé, associations...</i>), Entreprises, Professionnels (<i>orthophonistes, psychologues, kinésithérapeute...</i>) et bénévoles, Centres de formation scolaire (<i>éducation nationale, IRTES, CFA</i>), Familles de jeunes porteurs de trisomie 21 et personnes porteuses de trisomie, Autres associations (<i>Acodège, Pep 21, Rotary club</i>).	Les jeunes porteurs de trisomie 21 ont du potentiel L'association est dynamique	Le jour de la journée nationale de trisomie 21 (troisième dimanche de novembre). 2 à 3 fois par an. Toute l'année 2 à 3 fois par an.	Opération petits déjeuners et vente du Bien Public par les jeunes chez les buralistes Campagne d'affichage dans les bus, ENVOL Spécial petits déjeuners Articles du Bien Public, radio (émission) Jeunes adultes en situation professionnelle (stage et travail) Réunions ponctuelles Site internet Plaquette spécifique de la Fédération nationale
Faire connaître les actions de l'association et motiver les familles	Familles de jeunes porteurs de trisomie 21 et personnes porteuses de trisomie	Notre association doit aider les familles. Les familles peuvent également être utiles à l'association (adhésion).	Une fois par semestre	Journal « L'ENVOL » Appel des familles, plaquette de l'association

PLAN DE COMMUNICATION (suite)

OBJECTIFS DE COMMUNICATION	CIBLES	MESSAGES	CALENDRIER DE DIFFUSION / PLANNING	SUPPORTS / OUTILS LIEUX DE DIFFUSION
Sensibiliser les entreprises Trouver des lieux de stages et débouchés	Les Entreprises	L'intégration de personnes porteuses de trisomie 21 est réalisable! Ce n'est pas une utopie!	Lors de la première rencontre avec les RH Une fois par semestre	Plaquette du service Intégration Journal « L'ENVOL » Réunions ponctuelles Jeunes adultes en stage
Entretenir et développer la notoriété de l'association	Grand Public, financeurs, Partenaires, Entreprises, Professionnels et bénévoles, Centres de formation scolaire, Familles de jeunes porteurs de trisomie 21 et personnes porteuses de trisomie, Autres associations.	L'association Trisomie 21 Côte d'Or est dynamique avec des projets innovants.	Journée nationale de trisomie 21 (3ème dimanche de novembre). Une fois par semestre	Opération petits déjeuners Envoi du journal « L'ENVOL »
Fédérer les motivations autour du projet habitat	Familles de jeunes porteurs de trisomie 21 et personnes porteuses de trisomie, Professionnels et bénévoles	Vous pouvez aider l'association Trisomie 21 quant au projet habitat. Création d'un appartement d'initiation permettant de conquérir l'autonomie résidentielle.	(Projet à déterminer)	Plaquette de l'association Flyer hébergement

V - LISTE DES ABRÉVIATIONS :

AFPA : Association nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes

AGEFIPH : Association de GEstion du Fonds Insertion des Personnes Handicapées

ARS : Agence Régionale de Santé

CDCPH : Conseil Départemental Consultatif des Personnes Handicapées

CG 21 : Conseil Général de Côte d'Or

CHU : Centre Hospitalier Universitaire

CRB : Conseil Régional de Bourgogne

DLA : Dispositif Local d'Accompagnement

FIPHFH : Fond Insertion Personnes Handicapées de la Fonction Publique

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

PMI : Protection Maternelle et infantile

RH : Ressources humaines

RSFP : Reconnaissance des Savoir-Faire Professionnels